

Banques centrales mondiales.

Réduction des taux en Amérique du Nord, maintien ailleurs dans le monde.

Point de vue de SEI

Comme prévu, le ralentissement du marché du travail a justifié la décision de la Réserve fédérale américaine (Fed) de réduire le taux des fonds fédéraux de 25 points de base (0,25 %) en septembre. Les perspectives d'inflation sont moins encourageantes. L'inflation de base, mesurée par l'indice des prix des dépenses de consommation personnelle (PDCP) sur 12 mois, est remontée vers 3 %, ce qui est bien au-dessus de l'objectif de 2 % fixé par la Fed. L'inflation des services reste assez élevée, avec une hausse de 3,8 % pour la période de 12 mois terminée en juillet. Nous constatons que les prix des biens durables sont de nouveau en hausse. Les droits de douane imposés par l'administration Trump sur les produits importés, la baisse du dollar américain et la perturbation des chaînes d'approvisionnement établies de longue date hors de la Chine pourraient enfin se refléter dans les données. La hausse des prix qui en résulte, 1,1 % au cours de la dernière année, reste modeste. Toutefois, comparativement à la longue période de déflation des prix des biens durables qui a débuté en 1995 et s'est poursuivie jusqu'aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement liées à la COVID-19 au début de la décennie, nous estimons que cette tendance est à souligner. Le Royaume-Uni continue d'enregistrer le taux d'inflation le plus élevée pour les services, soit 4,7 % pour la période de 12 mois terminée en août. Le pays affiche aussi la plus forte croissance des salaires. D'autres pays, dont les États-Unis, ont connu une amélioration. Toutefois, l'inflation des services aux États-Unis a oscillé autour d'un taux annuel de 3,8 % jusqu'en 2025. Les économies plus faibles du Canada et de la zone euro ont enregistré une nouvelle décélération de leur croissance, ce qui justifie les politiques monétaires plus souples menées par leurs banques centrales.

Réserve fédérale américaine



- Dans un vote partagé (11-1), le Federal Open Market Committee (FOMC) a réduit le taux des fonds fédéraux de 0,25 % pour le ramener dans une fourchette de 4,00 % et 4,25 % à l'issue de sa réunion des 16 et 17 septembre, sa première baisse depuis décembre 2024. Stephen Miran, récemment nommé par le président Donald Trump, s'est prononcé en faveur d'une diminution de 0,50 %.
- Dans un communiqué annonçant sa décision, le FOMC a déclaré : « Avant d'envisager de nouveaux ajustements de la fourchette cible du taux des fonds fédéraux, le Comité évaluera attentivement les données disponibles, l'évolution des perspectives et l'équilibre des risques. »
- Le graphique « dot plot » des projections économiques indiquait un taux des fonds fédéraux médian de 3,6 % à la fin de 2025, en baisse par rapport à l'estimation précédente de 3,9 % publiée en juin, un signal que la banque centrale anticipe deux nouvelles baisses du taux des fonds fédéraux d'ici la fin de l'année. La Fed a estimé que l'inflation de base, mesurée par l'indice PDCP qui évalue les prix payés par les consommateurs pour les biens et services (à l'exception des prix volatils des denrées alimentaires et de l'énergie) afin de révéler les tendances sous-jacentes de l'inflation – augmentera de 3,1 % pour l'année civile 2025, sans changement par rapport à ses prévisions de juin. De plus, le FOMC a fixé le produit intérieur brut (PIB) des États-Unis à 1,6 % en 2025 – une révision à la hausse depuis le taux annuel de 1,4 % prévu dans son précédent dot plot.

Banque centrale européenne (BCE)



- Comme prévu, la BCE a maintenu son taux d'intérêt de référence inchangé à 2,00 %, son plus bas niveau depuis novembre 2022, à l'issue de sa réunion des 10 et 11 septembre, invoquant des inquiétudes concernant l'impact des droits de douane imposés par l'administration Trump sur l'inflation et la croissance économique dans la région.
- Dans un communiqué de presse annonçant sa décision, le Conseil des gouverneurs de la BCE a indiqué que ses perspectives d'inflation restaient inchangées depuis sa réunion d'août et qu'il était « déterminé à assurer la stabilisation de l'inflation au niveau de son objectif de 2 % à moyen terme. »
- Le Conseil des gouverneurs a également déclaré que ses décisions « relatives aux taux d'intérêt seront fondées sur son évaluation des perspectives d'inflation et des risques entourant ces perspectives, compte tenu des données économiques et financières disponibles, de la dynamique de l'inflation sous-jacente et de la force de la transmission de la politique monétaire. Le Conseil des gouverneurs ne s'engage pas à l'avance sur une trajectoire de taux particulière. »

Banque d'Angleterre



- Lors de sa réunion du 17 septembre, la Banque d'Angleterre a voté à 7 voix contre 2 pour le maintien du taux directeur à 4,00 %, soit son niveau le plus bas depuis mars 2023. Deux membres du Comité de politique monétaire (CPM) ont voté pour une réduction de 0,25 % du taux directeur.
- De plus, le CPM ralentira le rythme de réduction de ses avoirs en gilts britanniques entre octobre de 2025 et septembre 2026, les faisant passer de 100 milliards de livres sterling au cours des 12 derniers mois à 70 milliards de livres, afin d'atténuer la pression à la hausse sur les rendements des gilts.
- Lors d'une conférence de presse le 18 septembre, Andrew Bailey, le gouverneur de la Banque d'Angleterre, a déclaré : « Le nouvel objectif signifie que le CPM peut poursuivre la réduction de la taille du bilan de la Banque conformément à ses objectifs de politique monétaire tout en continuant à minimiser l'impact des conditions du marché des gilts. »
- Selon le procès-verbal de la réunion, les membres du CPM « ont estimé qu'une approche progressive et prudente de la poursuite du retrait des mesures de restriction monétaire restait appropriée. Le caractère restrictif de la politique monétaire avait diminué grâce à la réduction du taux bancaire. Le calendrier et le rythme des futures réductions du caractère restrictif de la politique dépendraient de la mesure dans laquelle les pressions désinflationnistes sous-jacentes continueraient à s'atténuer ».

Banque du Japon



- À une majorité de 7 contre 2, la Banque du Japon a décidé, lors de sa réunion des 17 et 18 septembre, de maintenir son taux directeur à 0,50 %, indiquant ainsi un retrait plus rapide que prévu de ses mesures de relance monétaire. La banque centrale n'a pas modifié ses taux depuis la hausse de 0,25 % à la fin janvier de l'année. Deux membres du Comité de politique monétaire de la banque centrale se sont prononcés en faveur d'une hausse de 0,25 %.
- Dans un communiqué annonçant sa décision, la Banque du Japon a prévu que la croissance économique du pays ralentirait « alors que les politiques commerciales et autres de chaque juridiction entraîneront un ralentissement des économies étrangères et une baisse des bénéfices des entreprises nationales, entre autres facteurs, même si des éléments tels que des conditions financières accommodantes devraient apporter un soutien. » La banque centrale a également annoncé la vente de ses participations dans des fonds négociés en bourse (FNB) (330 milliards de yens, soit 2,2 milliards de dollars par an) et dans des fonds d'investissement immobilier japonais (J-REIT) (5 milliards de yens, soit 33,8 millions de dollars par an).
- Lors d'une conférence de presse qui a suivi la réunion de la banque centrale, le gouverneur Kazuo Ueda a déclaré qu'il surveillait l'impact économique des droits de douane imposés par l'administration Trump. « Jusqu'à présent, les droits de douane américains ne semblent pas avoir de répercussions majeures sur l'économie japonaise », a-t-il déclaré. « Cependant, nous devons rester attentifs aux risques de ralentissement économique et de baisse des prix, car l'impact des droits de douane américains va commencer à s'intensifier. »

Banque du Canada



- Lors de sa réunion du 17 septembre, la Banque du Canada a réduit son taux directeur de 0,25 % pour le ramener à 2,50 %, son plus bas niveau depuis trois ans et sa première baisse depuis mars dernier.
- Dans un communiqué annonçant sa décision de politique monétaire, la banque centrale a souligné que, compte tenu de la détérioration des perspectives économiques du Canada et de la diminution du risque d'une hausse de l'inflation grâce à la suppression par le gouvernement canadien de la plupart des droits de douane de représailles sur les produits importés des États-Unis, « le Conseil de direction a jugé qu'une réduction du taux directeur était appropriée pour mieux équilibrer les risques ».
- Lors d'une conférence de presse qui a suivi l'annonce de la baisse de taux, le Gouverneur de la Banque du Canada, Tiff Macklem, a reconnu l'incertitude qui continue de régner en ce qui a trait aux droits de douane imposés par l'administration Trump sur les produits importés du Canada. « Pendant la récente période de bouleversements commerciaux, le Conseil de direction a procédé avec prudence, en portant une attention particulière aux risques et aux incertitudes pour l'économie canadienne. »

Tableau récapitulatif

Banque centrale	Taux actuel	Taux précédent	Changement	Prochaine réunion
Réserve fédérale	4,00 %-4,25 %	4,25 %-4,50 %	-0,25 %	28-29 octobre 2025
Banque centrale européenne	2,00 %	2,00 %	Inchangé	29 octobre 2025
Banque d'Angleterre	4,00 %	4,00 %	Inchangé	6 novembre 2025
Banque du Japon	0,50 %	0,50 %	Inchangé	29-30 octobre 2025
Banque du Canada	2,50 %	2,75 %	-0,25 %	29 octobre 2025

Renseignements importants

Le présent document est une évaluation de la situation des marchés à un moment précis et ne constitue pas une prévision d'événements à venir ou une garantie de rendements futurs. Toutes les informations à la date indiquée. L'investissement comporte des risques, dont le risque de perte en capital. Le lecteur ne devrait pas se fier aux informations fournies comme s'il s'agissait de résultats de recherche ou de conseils en placement (à moins que vous n'ayez conclu séparément un accord écrit avec SEI pour l'offre de conseils en placement) ni les interpréter comme une recommandation quant à l'achat ou à la vente d'un titre. Le lecteur devrait consulter son propre spécialiste en placement pour obtenir de plus amples renseignements.

Les déclarations qui ne sont pas de nature factuelle, dont les opinions, les projections et les estimations, supposent certaines conditions économiques et évolutions des secteurs, et ne constituent que des opinions actuelles qui peuvent être modifiées sans préavis. Rien dans le présent document n'est destiné à être une prévision d'événement futur ni une garantie de résultats futurs.

Certaines informations relatives à l'économie et aux marchés contenues aux présentes ont été obtenues à partir de sources publiées préparées par d'autres parties, qui, dans certains cas, n'ont pas été mises à jour à la date du présent document. Bien que ces sources soient jugées fiables, ni SEI ni ses sociétés affiliées n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou l'exhaustivité de ces informations et ces informations n'ont pas été vérifiées de manière indépendante par SEI.

L'investissement comporte des risques, dont le risque de perte en capital. La valeur d'un investissement et les revenus qui en découlent peuvent aussi bien diminuer qu'augmenter. Les investisseurs peuvent récupérer moins que le montant initial investi. Les rendements peuvent augmenter ou diminuer en raison des fluctuations des devises. Les rendements passés ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs. Le placement peut ne pas convenir à tous.

Ce document n'est pas destiné aux personnes pour lesquelles (en raison de leur nationalité, de leur résidence ou pour toute autre raison) la publication ou la disponibilité de ce document est interdite. Les personnes auxquelles s'appliquent ces interdictions ne doivent pas se fier à ces informations à quelque titre que ce soit.

Les informations fournies le sont à titre d'information générale et d'éducation et ne constituent pas un avis juridique, fiscal, comptable, un conseil financier ou de placement à propos des Fonds ou de tout autre titre en particulier, ni une opinion à l'égard de la pertinence d'un placement. Les informations ne devraient pas être interprétées comme une recommandation d'achat ou de vente d'un titre, d'un produit dérivé ou d'un contrat à terme. Il n'est pas recommandé d'agir en fonction de l'information contenue dans le présent document sans solliciter un avis juridique, fiscal, comptable et financier auprès d'un professionnel en placement.

Les informations aux États-Unis sont fournies par SEI Investments Management Corporation (SIMC), une filiale en propriété exclusive de SEI Investments Company (SEI).

Les informations au Canada sont fournies par Société de placements SEI Canada, le gestionnaire des Fonds SEI au Canada

Les informations au Royaume-Uni et dans l'Espace économique européen sont fournies par SEI Investments (Europe) Limited, 1 st Floor, Alphabeta, 14-18 Finsbury Square, London EC2A 1BR, qui est autorisé et réglementé par la Financial Conduct Authority.

Le contenu de ce document n'a pas été examiné par un organisme de réglementation à Hong Kong. Il vous est conseillé de faire preuve de prudence en ce qui concerne l'offre. En cas de doute sur le contenu de ce document, nous vous conseillons d'obtenir l'avis d'un spécialiste indépendant.

Ce document n'a pas été enregistré en tant que prospectus auprès de l'Autorité monétaire de Singapour.

Ces informations sont mises à disposition en Amérique latine et au Moyen-Orient UNIQUEMENT POUR UN USAGE PROFESSIONNEL (non commercial) par SIEL.

Toute question relative à son contenu doit être adressée exclusivement à votre distributeur. Si vous ne savez pas qui est votre distributeur, vous ne pouvez vous fier à aucune partie de ce document, à quelque titre que ce soit.

Émis en Afrique du Sud par SEI Investments (South Africa) (Pty) Limited FSP No. 13186, un fournisseur de services financiers autorisé et réglementé par la Financial Sector Conduct Authority (FSCA). Siège social : 3 Melrose Boulevard, 1 st Floor, Melrose Arch 2196, Johannesburg, Afrique du Sud.